

AIR CANADA

Description du poste de président et chef de la direction

Le président et chef de la direction a l'entière responsabilité de la conduite des affaires d'Air Canada au quotidien en conformité avec les plans stratégiques, les budgets d'exploitation et les budgets d'immobilisations approuvés par le conseil. Par conseil d'administration interposé, le président et chef de la direction répond aux actionnaires de la gestion globale d'Air Canada et de sa conformité aux politiques et aux lignes de conduite convenues par le conseil. Toute décision importante sortant du cours normal des activités d'Air Canada doit recueillir l'approbation du conseil (ou du comité concerné).

Le président et chef de la direction a essentiellement les attributions suivantes :

- élaborer, aux fins d'approbation par le conseil, une orientation et un positionnement stratégiques propices à assurer le succès d'Air Canada;
- maintenir un bon moral et une grande motivation chez le personnel, et inciter au respect des normes éthiques les plus élevées;
- élaborer, chaque année, un plan d'exploitation et un budget financier pour appuyer la stratégie à long terme d'Air Canada;
- assurer la bonne conduite des affaires au quotidien par l'élaboration et la mise en oeuvre de processus susceptibles de contribuer à l'atteinte des objectifs financiers et opérationnels d'Air Canada;
- formuler les politiques et lignes de conduite fondamentales de la Société et en surveiller la bonne application;
- entretenir des rapports de travail étroits avec le conseil d'administration;
- inculquer au sein de l'entreprise une culture axée sur le client et le service;
- tenir le conseil d'administration au courant des résultats d'Air Canada et des facteurs et faits nouveaux, notamment des débouchés possibles, tant positifs que négatifs, susceptibles d'agir sur ses perspectives commerciales et autres;
- agir en tant que principal porte-parole d'Air Canada et établir le cadre et la stratégie du programme de communication général;
- veiller, de concert avec le conseil, à ce qu'un plan efficace soit prévu pour la relève au poste de président et chef de la direction;
- doter Air Canada d'une équipe efficace de dirigeants sous la direction du président et chef de la direction et d'un plan actif de perfectionnement et de relève de la haute direction;
- assurer la clarté des objectifs et de l'orientation pour l'ensemble du personnel, et veiller à la mise en place de normes et de mesures de rendement claires et appropriées.

Le 15 novembre 2006